Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221205-2022-277-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/12/2022
Affichage : 12/07/2022

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 05 DÉCEMBRE 2022

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET REVITALISATION

ZAC Porte Sud à Vernouillet : autorisation de vente d'un terrain à la SCI ZHENG

N°2022-277

Nombre de membres en exercice	**25**
Nombre de présents	**22**
Nombre de pouvoirs	**0**
Votants	**22**
Secrétaire de séance : Monsieur Damien STEPHO	

L'an 2022, le 05 décembre à 18 heures trente, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :
Gérard SOURISSEAU (SAINT LUBIN DES JONCHERETS), Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Pascal LEPETIT (OULINS), Sébastien LEROUX (DREUX), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE) Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ), Pierre SANIER (BU), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE), Jean BARTIER (GARNAY), Christian BOUCHER (CHERISY), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN)

Étaient excusés :
Caroline VABRE (DREUX), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS), Talal ABDELKADER (DREUX)

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221205-2022-277-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception : 12/07/2022
Affichage : 12/07/2022

La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux commercialise depuis plusieurs années du foncier à vocation économique dans la Zone d'Aménagement Concerté Porte Sud à Vernouillet.

Dans le cadre de la commercialisation des terrains de cette zone d'activité économique, le prix proposé est de 25 € HT/m², conformément au prix approuvé par délibération n°2018-338 du conseil communautaire du 10 décembre 2018.

Récemment, Monsieur Jian ZHENG s'est rapproché de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux afin d'acquérir un terrain d'environ 3 000 m² rue Ampère sur la Zone d'Aménagement Concerté Porte Sud à Vernouillet au nom de la SCI ZHENG.

La SCI ZHENG, représentée par Monsieur Jian ZHENG en qualité de gérant, a été créée en 2020, et le siège social est basé à Dreux. Le projet est porté par la SCI ZHENG pour le compte de la SARL ZJ DISTRIBUTION.

La SARL ZJ DISTRIBUTION exerce son activité dans le cadre de la fourniture de produits alimentaires surgelés, et non surgelés, à destination des restaurants asiatiques et des grandes surfaces.
La clientèle se compose de restaurants indépendants et d'hypermarchés dont notamment des INTERMARCHE et des HYPER U.
La société continue à développer son portefeuille clientèle.
Dans le cadre de son développement, elle souhaite aménager un nouveau bâtiment sur la ZAC Porte Sud à Vernouillet et élargir sa clientèle sur le secteur. La société prévoit à trois ans la création de 20 nouveaux emplois.

L'acquisition de ladite parcelle se fera par l'intermédiaire de la SCI ZHENG, pour le compte de la SARL ZJ DISTRIBUTION.

France Domaine, dans un avis en date du 21 octobre 2022, a estimé ce terrain au prix de 25 € HT/m².

Aussi, il est proposé de vendre un terrain d'environ 3 000 m², extrait de la parcelles cadastrée ZI462P, au prix de 25 € HT/m².

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221205-2022-277-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/12/2022
Affichage : 12/07/2022



VU le 9 de la délibération n°2021-75 du 12 avril 2021 du Conseil communautaire portant délégation du Conseil communautaire au Bureau communautaire pour décider l'aliénation des biens mobiliers supérieurs à 15 000 € H.T. et la cession ou l'acquisition des biens immobiliers inférieurs à 500 000 € H.T.
VU la délibération n°2018-338 du conseil communautaire du 10 décembre 2018 portant fixation des prix de vente des terrains de la ZAC Porte Sud à 25 € HT/m², plus ou moins 10%

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- ARTICLE 1 : APPROUVE la vente du terrain d'environ 3 000 m², extrait de la parcelle cadastrée ZI462P à Vernouillet, au prix de 25 € HT/m², à la SCI ZHENG ou toute société s'y substituant ;
- ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avant contrat de vente, l'acte de vente et tous documents y afférents.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 15/12/2022

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 15/12/2022

Gérard SOURISSEAU
Président

Damien STEPHO
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20221205-2022-277-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/12/2022
Affichage : 12/07/2022